

# Edito.....

**Maison écolo, jardin bio : envie de bobos ? Pas du tout, à l'heure où la lutte contre l'émission de gaz à effet de serre devient une des cibles majeures dans la préservation de l'environnement, améliorer la performance énergétique de nos logements devient prioritaire...**

**Car, après avoir analysé les causes, il est aujourd'hui primordial de s'attaquer aux conséquences et sur les possibilités de limiter celles-ci par des moyens écologiquement tolérables, économiquement possibles et socialement équitables... En France, les secteurs d'activité qui contribuent le plus aux émissions de CO<sub>2</sub> sont : le transport et le bâtiment.**

**En effet, à lui seul, le chauffage représente 70% de la consommation d'énergie d'une habitation. Les objectifs de réduction des consommations d'énergie et des rejets de gaz à effet de serre impliquent donc une nouvelle façon de concevoir, d'équiper et de gérer nos immeubles d'habitation. Le Grenelle de l'environnement a confirmé l'objectif d'une division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Alors, comment diminuer la facture énergétique ? Faut-il repenser notre l'habitat ? La maison bois est un chemin à suivre sans aucun doute. Les nouvelles structures offrent de multiples possibilités aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur . Faut-il revoir les modes de chauffage ? L'éthanol et le poêle à bois sont aujourd'hui très performants et non polluants...**

**Quant au jardin : il n'est question ici que de bon sens... Il est clair que la plupart d'entre-nous ne souhaitent pas manger des fruits difformes et tachés. Mais un peu de vert et de bio dans le jardin ne fait de mal à personne et reste facile à faire...**

## Maison écologique ? Le bois évidemment...

**La construction de maisons en bois est en plein essor en France et profite d'un engouement durable. Loin d'un simple effet de mode, beaucoup de particuliers qui ont construit leur maison en structure bois trouvent ce matériau rassurant, confortable, écologique et peu « énergivore »...**

Au fur et à mesure que les préjugés tombent, les français redécouvrent les avantages du bois. Intérêt pour l'environnement, souci de bien-être et de chaleur, recherche du confort, fiabilité des matériaux...

Au dernier Salon Maison Bois à Angers, référence en la matière, ils étaient plus de 50000 visiteurs. De même, l'année dernière de nouveaux espaces sur ces thèmes ont été créés au Salon Amenago à Lille. Pour beaucoup, l'espace de vie agréable, ouvert vers l'extérieur, dans un bâtiment économique à chauffer associé au respect de l'environnement comptent de plus en plus.



Ecologique, sain (évite les allergies), confortable, technologique... le bois est pour beaucoup le matériau de construction du 21<sup>e</sup> siècle. Sans aller dans les pays du Nord, rappelons qu'en Allemagne : 25% des maisons sont construites grâce à des éco-matériaux contre 0,1% en France...et qu'aux Etats-Unis la majorité d'entre elles sont en bois.

### Une rapidité d'exécution

De par ses qualités esthétiques et mécaniques, le bois est un matériau qui s'intègre à tous les sites. Etant plus légère qu'une structure maçonnée, l'ossature bois permet de s'adapter aux terrains difficiles.

Des constructeurs proposent de plus en plus de maisons pré-fabriquées : les éléments de parois et de planchers, souvent pré-équipés avec les installations, les revêtements ainsi que les portes et les fenêtres, sont réalisés en atelier, puis transportés sur le chantier et mis en oeuvre en un temps record.

### Constructions contemporaines

À la fois souple et robuste, le bois permet également des constructions aux formes fluides et surprenantes s'intégrant parfaitement à leur environnement. De nombreuses maisons individuelles en bois présentent ainsi des lignes contemporaines originales, qui nous éloignent de la représentation traditionnelle comme le chalet.

Le bois se marie aussi très bien avec le verre, l'acier ou la pierre, et des intérieurs en béton ciré pour des constructions plus design.

Les 3/4 des maisons bois conçues par des architectes dépassent les 125 000 €. Compter en moyenne entre 1000 et 1200 € le m<sup>2</sup>. Dans l'ensemble, les tarifs de la construction bois restent légèrement supérieurs à ceux de la construction traditionnelle.

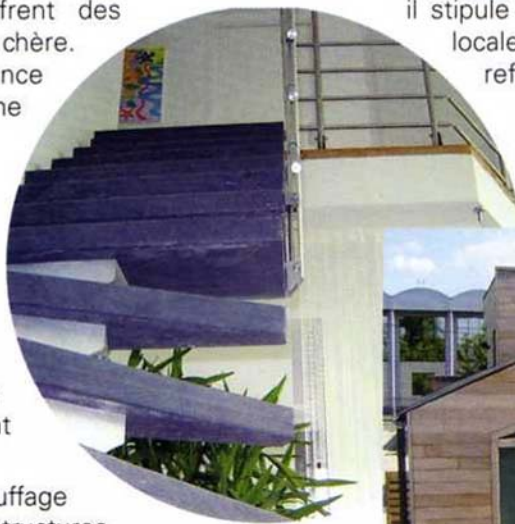
Ceci étant, certains constructeurs offrent des maisons clés en main pour bien moins chère. Seulement, tout est bien défini à l'avance et pas question de changer de place une fenêtre.

### La maison bois = économie d'énergie

Le bois possède une capacité naturelle d'isolation plus grande que l'acier et 10 fois plus grande que le béton. L'absence totale de ponts thermiques et de rayonnement de parois froides en font un isolant thermique extrêmement avantageux.

D'importantes économies de chauffage peuvent donc être réalisées. De plus, les structures alvéolaires permettent d'incorporer de façon performante les isolants thermiques traditionnels.

Pour une épaisseur de murs identique à celle d'une maison traditionnelle, une maison en bois, vous fera économiser jusqu'à 50% de votre note de chauffage.



Une commune peut-elle interdire la construction d'une maison en bois ? Si votre maire est réfractaire, il peut exiger que vos murs soient enduits d'un crépis ce qui ne correspond plus au désirs des amoureux des maisons en bois.

Car, si le PLU n'impose pas de construire en briques rouges, il stipule de ne pas porter atteinte à l'architecture locale et la l'administration a tout pouvoir de refuser ce type de construction.

